



COMPTE – RENDU DES C.A.P. DU 6 MAI 2003

C.A.P. DE B

• LISTE D'APTITUDE DE C EN B

Rappel des critères :

avoir plus de 40 ans au 1er janvier de l'année, avoir 3 fois 19, avoir 15 ans de service en qualité de titulaire, ne pas être issu d'une liste d'aptitude, avoir la possibilité d'un déroulement de carrière, aptitude reconnue (avis du chef de poste) à exercer la fonction et dans le cas de demandes multiples sur le service ou le poste, classement des agents par ordre prioritaire.

Sur le département, **123 demandes d'agents de catégorie C** ont été reçues au service du Personnel (sur 303 agents), 98 correspondaient aux 4 premiers critères.

Rappel des promus 2001 : Lignoux Christine, Cormier Yannick, Hermouet Annie, Maurice Marie-José (promue dans l'Indre)

Rappel des promus 2002 : KEMPF Geneviève (TPM) ; GAIRE Joëlle (liaison rem.) ; MONGINOT Muriel (Tours 1ere).

Classement retenu en 2003

1. PAILLER Martine (LIGUEIL)
2. GORSE Annie (C.H.U.)
3. FOUCHÉ Evelyne (BOURGUEIL)
4. DROUARD Jocelyne (C.E.P.L.)
5. MEUNIER Jean-Luc (L.REM.)
6. BALLAND Chantal (Dépôts et services financiers)
7. LEBOEUF Francine (Compta.)

Commentaire des élus C.G.T. :

Les élus C.G.T ont réaffirmé leur opposition à la liste d'aptitude et leur souhait de la voir remplacée par un examen professionnel afin de réduire en partie des injustices parmi les agents à qualité égale. Pour l'instant la D.G.C.P. ne souhaite pas la remettre en cause.

En préambule de la C.A.P., les élus C.G.T. après cependant s'être exprimés sur leur satisfaction de pouvoir enfin disposer d'éléments de comparaison (rapport-type complété pour chaque agent demandeur, classement des agents au sein d'une même unité de travail), et sur un « plus » de transparence, ont été très surpris par la première proposition de la Direction qui avait retenu le dossier de certains agents dont le grade était déjà issu de liste d'aptitude ou ne répondant pas au meilleur classement.

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

Depuis l'an dernier, le critère d'âge semble prévaloir (quand cela « arrange ») mais parfois pas !
...l'an dernier, il valait mieux, en premier lieu, être né en 1951(mais aussi en 49 !) ...
cette année, à ceux de 1951 et 49 ont été rajoutés les noms d'agents nés en 52 et 53...
Ne nous demandez pas pourquoi...l'explication apportée ne vous éclairera pas beaucoup : ceux
nés avant 51 (ou 49) ne pourraient plus préparer le concours maintenant (? !), ceux nés après
53 peuvent encore le préparer ! ! !
Qui a dit que la valeur n'attend pas le nombre des années ? !
A la suite de la suspension de séance demandée par la C.G.T., deux dossiers sur trois ont été
revus...le troisième semblerait bien...intouchable !

La C.G.T. n'a pas pris part au vote.
Parité administrative et F.O. ont voté pour cette proposition.

C.A.P. B et C

• 3 RECOURS EN NOTE: 1 en C.A.P. de B et 2 en C.A.P. de C

Les recours déposés par deux agents (1 en B, 1 en C) sur les mentions portées sur le tableau
synoptique, sur les appréciations et/ou sur l'aptitude au grade supérieur ont été jugés
irrecevables par la Direction et n'ont fait l'objet ni d'échange ni de vote.

Un recours de catégorie C a fait l'objet d'un examen mais l'agent, au déroulement normal de
carrière et noté « dans la moyenne » n'a pas obtenu satisfaction (Parité administrative : pour
le maintien de la note ; F.O. : contre ; la C.G.T. : abstention.)

Remarque : Deux recours en note jugés irrecevables...cela fait beaucoup !

...Il faut savoir qu'en effet, les appréciations et notations des notateurs des 1^{er} et 2^e degrés ne
sont susceptibles de recours que si le TPG les a reprises à son compte...

N'hésitez pas, lors de vos recours en note, à contacter nos élus qui sauront vous conseiller.

Les 6 élus C.G.T. : Maryse LADEVÈZE (D.I./L.rémunérations) Elisabeth JENSCH (Montrésor)
Hélène MENVIELLE (T.P.M.) Laurence FAUCOMPRÉ(Tours-sud) France URGON(L'île Bouchard)
Laurence TANGHE(Sainte-Maure)

Les 8 élus C.G.T. : Anne-Marie BIDEAU(T.G.dépense) Michèle
RENAUDIN(D.I./L.rémunérations) Françoise BELLOTEAU(Montrésor) Dominique FOUILLET-
QUI(T.P. C.H.U.) Sylvie SERVOUZE-CAILLE(TG - Dépense) Nelly TRANCHANT(Chinon) Francine
TORCHON (liaison-rem.) et Béatrice BOBIN (TOURS 2^{ème} div.)

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX
Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41